

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 20

Artikel: La pipe de guerre : [suite]
Autor: Buchon, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mentionnons encore une lithographie sortant des ateliers de M. Spengler où la Liberté helvétique est représentée par une femme coiffée d'un bonnet phrygien, et montée sur un cheval qui s'élance dans l'abîme. Au bas, on lit cette légende : UN SAUT DANS L'ABIME ! Voulons-nous le faire ? Non !

Et puis, n'oublions pas la *Lettre de Guillaume-Tell*, cette longue et intéressante épître qu'il adresse de l'autre monde à ses confédérés.

« Au moment, dit-il, où vous allez porter une main parricide sur cette vieille Confédération dont j'ai, il y a plus de cinq siècles, posé la première pierre, je ne puis m'empêcher de sortir de l'obscur retraite du fond de laquelle j'ai assisté déjà à bien des déchirures et à bien des luttes. »

Guillaume-Tell continue par de nombreux conseils dictés par l'amitié la plus fraternelle et un vif attachement à la patrie commune. Il termine ainsi :

« Suivez l'exemple de vos pères, ces hommes héroïques, qui ne voulant pas s'incliner devant la tyrannie, s'insurgèrent contre leurs oppresseurs. Imitez ces braves citoyens de Schwytz qui, il y a près d'un siècle, à Einsiedlen, refusèrent de payer l'impôt parce qu'on violait leurs franchises. A votre tour, refusez aux centralisateurs ce qu'ils voudraient obtenir de vous, car ce ne sont que des ambitieux qui, semblables aux oiseaux de proie, ne vous lâcheraient que lorsqu'ils auraient suçé la dernière goutte de votre sang. Si vous tenez à conserver votre indépendance, répondez-leur Non, afin que la postérité puisse dire un jour en les montrant du doigt : Ces hommes ont voulu assassiner leur mère. Que notre Seigneur protège la libre Helvétie. »

« Votre fidèle allié et confédéré, GUILLAUME-TELL. Nous n'avons pas besoin de parler de la *Prise de Berne*; cette brochure est dans toutes les mains. Quant à la lettre de M. Cérésole, nous ne l'avons pas lue. On nous assure qu'il en sera fait une seconde édition; nous ne voudrions cependant pas l'affirmer. »

La pipe de guerre.
On s'arrêta aussi devant la maison du tuilier. Viteli entra comme ami de Jeangeorges, avec sa compagne, pour inviter Catherine au bal, en place du blessé; mais celle-ci remercia, en prétextant son ouvrage et resta au logis.

Jeangeorges fut enchanté d'une pareille conduite, aussi lui dit-il qu'ils furent seuls :

— Catherine, n'aie pas de regret, va; il y aura bientôt une autre noce, et à celle-là nous danserons joliment les deux !

— Une noce ? demanda Catherine, un peu troublée, et de qui donc, s'il vous plaît ?

— Viens seulement ici, reprit Jeangeorges en souffrant. Catherine s'approcha. — Ecoute, dit-il alors, il faut bien que je te l'avoue. Je me suis coupé le doigt exprès... pour ne pas être soldat..., comprends-tu, maintenant ?

Catherine se retira précipitamment et poussa les hauts cris en cachant sa figure dans son tablier.

— Eh bien? pourquoi tant crier? demanda Jeangeorges. Est-ce qu'il y a du mal à cela. Il faudra pourtant bien que tu le trouves au mieux; car enfin c'est toi qui en es cause!

— Moi!! Jésus! Maria! Joseph! non, bien sûr non ! ce

n'est pas moi qui en suis causé! Mon Dieu ! mon Dieu ! quel péché tu as commis là, Jeangeorges ! Pense donc que tu aurais aussi bien pu te tuer tout à fait. Oh ! tu es un homme cruel; non ! je ne veux pas m'emménager avec toi, car maintenant tu me fais peur !

Catherine voulait s'enfuir, mais Jeangeorges la retint de la main gauche; Catherine, impatiente de cette contrainte, lui tournait le dos, en machinant le coin de son tablier. Jeangeorges eût alors donné tout au monde pour qu'elle le regardât au moins encore une fois, mais toutes ses supplications demeurèrent inutiles. Il la lâcha donc et attendit un moment, pour savoir si elle ne reviendrait pas. Quand il vit qu'elle continuait à bouder et à lui tourner le dos, il dit d'une voix émue :

— Veux-tu bien avoir la bonté d'aller chercher mon père; je veux retourner chez nous...

— Non, c'est impossible ! tu n'y gagnerais qu'une horrible désaillance, c'est M. Erath qui l'a dit, répondit Catherine, sans se retourner.

— Eh bien! si tu ne veux aller chercher personne, je m'en irai tout seul, reprit Jeangeorges.

Catherine se retourna et le regarda avec des yeux en larmes, dans lesquels toutes les supplications et toute l'énergie de la plus affectueuse inquiétude s'apercévaient clairement. Jeangeorges prit la main de son amie; cette main était brûlante; puis il contempla longtemps le visage de la jeune fille. Ce n'était pas précisément ce que l'on appelle une beauté. Elle était forte et solide; le visage et la tête à peu près ronds, le front très bombardé, presque en demi cercle, les yeux enfoncés dans leur orbite, un petit nez écrasé, un parler un peu railleur et drôlatique, deux bonnes joues bien rondes; en somme une fraîche et avenante créature. Jeangeorges regardait, lui, les filles les plus riches en couleurs, comme les plus belles de toutes.

Ils se tinrent longtemps ainsi sans mot dire. Enfin Catherine lui demanda :

— Veux-tu que je te charge ta pipe?

— Oui! dit Jeangeorges, et il la laissa libre.

L'offre de Catherine était entre eux la meilleure formule de réconciliation possible, ils le sentirent bien tous deux, car ils ne se dirent plus mot de leur querelle.

Le soir, il vint beaucoup de jeunes garçons et de jeunes filles, aux joues très colorées et aux regards étincelants, inviter encore une fois Catherine pour le bal; mais celle-ci refusa de nouveau. Pendant ce temps-là Jeangeorges riait sous cape, se réservant le plaisir de prier lui-même Catherine l'instant d'après et de lui faire accepter cette invitation. Au premier mot de lui Catherine se décida en effet, s'enfuit toute joyeuse et pétillante, et reparut presque aussitôt en toilette de bal.

Mais, il se présentait un nouvel embarras. Malgré l'excellent cœur de tous ces gens, pas un ne pouvait se décider à quitter la salle de danse, pour demeurer auprès de Jeangeorges. Le vieux Jockel arriva fort heureusement sur les entrefaites. Pour une bonne chopine de vin qu'on alla lui chercher à l'auberge, il s'offrit à passer là toute la nuit, s'il en était besoin.

Jeangeorges avait fait mettre son doigt par M. Erath dans un bocal plein d'alcool, dans la pensée d'en faire cadeau à Catherine; mais, malgré toute son assurance ordinaire, la jeune fille en eut peur, comme d'un revenant, et n'osa pas même toucher le bocal.

Aussitôt donc que Jeangeorges put quitter la chambre, ils allèrent ensemble au jardin enterrer le doigt. Jeangeorges regardait tout pensif, pendant que Catherine refermait le trou. Pour le crime qu'il avait commis envers la patrie, en se mutilant ainsi soi-même, il n'y pensait même pas. Il ne s'arrêta qu'à cette idée qu'un membre que Dieu lui avait donné plein de vie, était là enterré, et qu'un jour il lui faudrait en rendre compte. *Imp. de J. G. à suivre.*

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.

© 1900 by L. MONNET, S. CUÉNOUD.